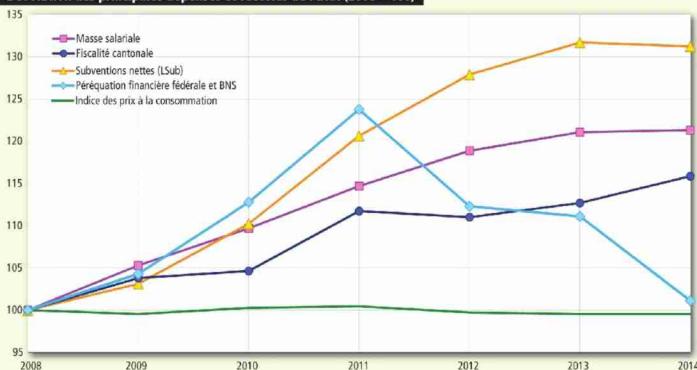


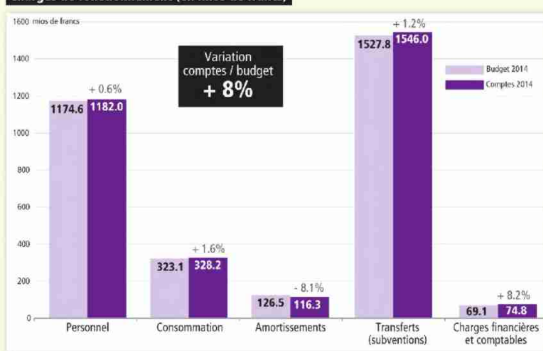
Date: 31.03.2015



L'évolution des principales dépenses et recettes de l'Etat (2008 = 100)



Charges de fonctionnement (en mio de francs)



SOURCE: DIRECTION DES FINANCES / INFOGRAPHIE LA GRUYÈRE

Le canton commence à puiser dans son bas de laine

Après un déficit de 0,9 million en 2013, le canton a renoué avec les chiffres noirs l'année dernière. Il boucle ses comptes sur un léger bénéficiaire de 0,2 million de francs. Les mesures structurelles et d'économies ont contribué à rétablir momentanément la situation.

DOMINIQUE MEYLAN

COMPTE. Avec un léger bénéfice de 200 000 francs, les comptes 2014 du canton sont positifs. «Le Conseil d'Etat est heureux d'être arrivé à l'équilibre, alors que nous n'avons touché aucune part au bénéfice de la Banque nationale», a souligné le grand argentier Georges Godel, en conférence de presse hier. Contrairement aux années fastes, aucune provision n'a pu être effectuée.

Les mesures structurelles et d'économies ont largement contribué à cet excédent de revenus, selon le Conseil d'Etat. Elles ont ralenti la progression de la masse salariale et des

subventions (*tableau de gauche*). Pour parvenir à l'équilibre, le canton a aussi puisé dans ses réserves. Et il a profité d'une petite embellie des revenus fiscaux des personnes morales.

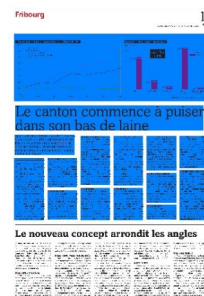
«Nous n'avons pas l'intention d'augmenter les impôts des personnes physiques ni de les diminuer d'ailleurs», rapporte Georges Godel. Alors que la situation ne semble pas s'améliorer, le Conseil d'Etat privilégie la piste de nouvelles mesures d'économies.

● PROVISIONS

En 2009, le canton avait pu constituer pour 109 mio de

provisions, en 2010, 91 mio, en 2011, 142 mio et en 2012, près de 28 mio. En 2013, une année marquée par un déficit de 0,9 mio, il n'avait pas été possible de renflouer le bas de laine du canton. En 2014 non plus, la situation serrée ne permet pas d'alimenter la fortune. «C'est la première fois que les comptes, avant les opérations de clôture, sont aussi proches des prévisions budgétaires», commente Georges Godel.

«Nous sommes entrés dans une période d'utilisation et de recours aux fonds», poursuit-il. Une dernière tranche de 10 mio pour l'école enfantine a été allouée aux communes, un prélèvement de 9,6 mio a été effectué sur le fonds d'infrastructures. D'autres montants plus modestes ont également été soustraits aux réserves. La fortune du canton diminue en conséquence: de 997,4 mio en 2013, elle est passée à 961,6 mio.



● CHARGES

Les charges de fonctionnement (*tableau de droite*) sont supérieures de 26,2 mio au budget. Le chapitre du personnel enregistre un dépassement de 0,6%. Les effets des mesures structurelles et d'économies se font pourtant sentir. Entre 2013 et 2014, les charges liées aux employés de l'Etat ont augmenté de 2,2 mio. C'est beaucoup moins que les années précédentes. Entre 2010 et 2011 par exemple, la différence s'élevait à 48,7 mio.

Les charges de transfert sont également en progression. Elles sont tirées vers le haut par les hospitalisations hors canton: l'écart entre les comptes et le budget se monte à 16,5 mio.

Les subventions représentent, au total, une part de 42,1% des charges de fonctionnement. Même si leur progression, limitée à 14 mio en 2014, a été ralentie par les mesures d'économies, «le domaine connaît un développement préoccupant», estime le trésorier d'Etat, Laurent Yerly.

● REVENUS

Comme les charges, les revenus augmentent de 0,8% entre le budget et les comptes.

L'impôt sur le bénéfice des personnes morales amène quelque 8,9 mio supplémentaires, une hausse imputable à un nombre restreint d'entreprises. «Pourvu que ça dure», s'inquiète Georges Godel, faisant allusion à l'abandon du taux plancher par la BNS.

Le canton avait prévu une part de 23,7 mio au bénéfice de la BNS. Il a dû renoncer à ce montant. A l'avenir, la Banque nationale pourrait toutefois verser de nouvelles contributions. «Si nous recevons quelque chose et que les comptes sont positifs, nous pouvons constituer des provisions», promet Georges Godel, qui souhaiterait une réserve pour assurer les salaires du personnel en temps de crise.

● INVESTISSEMENTS

Entre les investissements et les dépenses liées à l'entretien des bâtiments et des routes, le canton a lâché 209,5 mio l'année dernière. Le degré d'autofinancement, qui s'élève à 95,8%, est jugé suffisant dans la situation conjoncturelle actuelle. Un recours à la fortune de 4,9 mio a été nécessaire pour couvrir les dépenses.

● À L'AVENIR

Pour le Conseil d'Etat, les

mesures structurelles et d'économies ont amélioré la situation de 110 mio en 2014. Toutefois, ce serait loin d'être suffisant à l'avenir. Selon les prévisions, le déficit s'élèvera à 92,4 mio en 2016, 139,7 mio en 2017 et 146,9 mio en 2018. Le Conseil d'Etat planche sur des mesures d'économies complémentaires d'envergure: il va notamment reprendre certaines idées qui n'avaient pas été mises en œuvre dans un premier temps. Le personnel devrait être épargné, a annoncé le grand argentier.

● PREMIÈRES RÉACTIONS

Dans un communiqué, le Parti socialiste juge les comptes 2014 bons, mais s'inquiète des déclarations contradictoires du Conseil d'Etat. D'un côté, le Gouvernement semble optimiste, notamment lorsqu'il annonce un taux d'imposition des entreprises à 13,72%. De l'autre, il prévoit des mesures d'économies d'envergure.

Quant au PDC, il félicite le Gouvernement tout en estimant que ces comptes doivent «prendre particulièrement en considération trois écueils: l'imposition fiscale des entreprises, le franc fort et la péréquation financière». ■